



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

antibiotiques

Question écrite n° 116104

Texte de la question

M. Gérard Charasse attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question de la résistance aux médicaments. On constate de plus en plus une résistance accrue de certaines bactéries aux antibiotiques. Cette situation s'aggrave d'année en année en raison d'une utilisation abusive ou inappropriée de ceux-ci. Cette situation est d'autant plus délicate que l'Organisation mondiale de la santé déclare que certains antibiotiques pourraient ne plus être efficaces d'ici dix à vingt ans. Il devient donc nécessaire de lancer ou soutenir de nouveaux programmes de recherche afin d'éviter que, très rapidement, les antibiotiques les plus courants perdent toute efficacité. La France a jusqu'à présent su maintenir un niveau de résistance aux antibiotiques encore relativement modéré, qui lui permettrait ainsi de mettre en place des mesures préventives avec de bonnes chances de succès. Les mesures préconisées notamment par l'Alliance francophone contre le développement des bactéries multi résistantes aux antibiotiques (AC-2-BMR), acteur majeur de la lutte contre la résistance bactérienne, sont : la protection active des antibiotiques à considérer comme une classe de médicaments « à part », avec utilisation extrêmement prudente, et régulée, chez l'homme, l'animal, l'aquaculture et l'agriculture, ; l'accélération de la recherche fondamentale, le développement accéléré et facilité de nouveaux produits ; la mise à disposition de tests de diagnostic rapides, permettant de ne pas traiter ou d'affiner le choix antibiotique et la lutte acharnée contre la transmission croisée des bactéries résistantes, en ville comme à l'hôpital, action sans laquelle il est illusoire d'espérer un résultat. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser quelles mesures il entend prendre pour remédier à cette problématique, notamment dans le cadre du plan national antibiotique 2011-2014.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116104

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8337

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)